

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 42 16 janvier 1950

n° 42 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 janvier 1950

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1950

Date du numéro

31 janvier 1950

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des territoires d'outre-mer et lès textes subséquents qui l'ont modifié

**Vu** la décision n° 512 du S, octobre 1942 nommant Hassan Mahammad, akel des Delmé Ankali

**Vu** la lettre n° 168 du 27 décembre 1949 du commandant de cercle de Dikhil,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— La décision n° 51.2 susvisée est rapportée. Art. 2. — Mahammad Witti est nommé akel de la fraction Debné Ankali, en remplaecniunt de Hassan Mahammad, décédé. Art. 3. — Mahammad Witti exercera ses nouvelles fonctions à partir du 15 janvier 1950 et percevra une solde mensuelle de sept cents francs. Art. 4. — La présente décision sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal officiel du territoire.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**